

## Probleme lors de la succession

---

Par VICMAR

Bonjour,

il y a quelque mois, suite au deces de mes parents j'ai hérité de leurs biens. Fils unique pas de soucis de succession.

Lors de la rédaction des documents de succession, je me suis rendu compte que lors de l achat de la maison et de son garage, mon père avait échangé de garage avec l'un des voisins...

J'ai donc essayé de prendre contact avec le veuve du voisin mais celle-ci ne veut rien savoir. Elle me sort des documents d'un échange mais avec un autre garage...

Que puis je faire pour tout rentre dans l'ordre afin que je puisse prendre possession de ce garage et de le vendre...

Je ne parle pas de la réponse du notre qui a géré la succession... En gros il s en fou.

Merci de m avoir lu.

Vicmar

---

Par yapasdequois

Bonjour,

Le notaire pourrait vous aider à clarifier qui est propriétaire de quoi. Mais si vous attendez une aide gratuite, il peut en effet vous ignorer.

Consultez plutôt un avocat pour faire valoir vos droits. Mais ce ne sera pas gratuit non plus.

Il y a des consultations gratuites, mais ça ne va forcément pas très loin.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706[/url]

---

Par CLipper

Bonjour VICMAR,

Le notaire qui a eu en charge la succession a dû faire une attestation de propriété,

Avec "historique" de la propriété et désignation du bien.

Que dit cette attestation ( données qui viennent de la publicité foncière) ?

Elle semble indiquer qu'un échange a été effectué...

Elle n'indique que le terme générique "garage" ?

Ce garage serait sur une même parcelle cadastrale commune avec d'autres garages - non numéroté-

Est ce un bien dans une copropriété avec règlement de copropriété qui pourrait dire quel lot " garage" rattaché à tel lot logement ?